

# COVID-19 : UNE GESTION CHAOTIQUE QUI INTERROGE



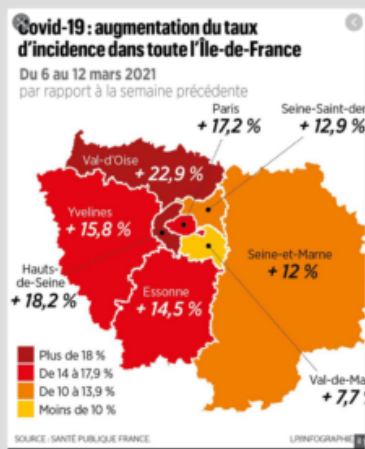
Tout porte à croire, comme je l'envisageais il y a déjà quelques temps, que le COVID s'attaquerait aussi aux cellules cérébrales de nos dirigeants et doctes médecins. Jugez-en :



- Après avoir fermé des lits pendant le premier confinement (actions justifiées parait-il par des décisions antérieures à la pandémie) on récupère des lits dans les autres services des hôpitaux en retardant les entrées non urgentes. Si par exemple on envisage de vous implanter une prothèse de hanche, il vous faudra attendre des jours meilleurs pour être opéré(e). Que de souffrances et de sacrifices pour respecter ce fameux 3% de déficit public imposé par l'Europe ! Europe, souvenez-vous, que la majorité des Français ne voulaient pas, à raison !
- Par manque d'effectifs, par sacrifice, des personnels hospitaliers affectés plus ou moins légèrement par le Covid continuent d'officier en hôpital. Est-ce bien raisonnable ?
- On ne parle pas des capacités d'accueil des établissements

hospitaliers autres que ceux du domaine public. Les cliniques pour ne pas les nommer. Il y a-t-il une ou des raisons inavouable(s) pour les ignorer ? Ils seraient parait-il insuffisamment équipés pour ce type de pathologie ? Dommage ! Il faudra y penser la prochaine fois.

- Les autorités gouvernementales et européennes nous ont annoncé régulièrement depuis plusieurs semaines une avalanche de doses vaccinales. 2 millions par-ci, 500.000 par-là alors qu'elles ignorent les possibilités (généralement limitées) de fabrication des laboratoires. Sont-ce des opérations de "com" pour rassurer la population?



- Plusieurs départements de l'Ile-de-France sont passés dans la zone rouge (taux d'incidence supérieur à 400) mais toute la région n'étant pas touchée, on attend qu'elle le soit pour prendre des mesures. Résultats, les hôpitaux se remplissent et les malades sont envoyés en province. Petite précision, les malades transférés dans les régions, selon le docteur Salomon, ne représenteraient que 10% des personnes en réanimation à Paris. Sachant par ailleurs que bon nombre de familles s'opposent à leur transfert, très peu de malades au final sont concernés par ces déplacements.
- Le personnel médical, dans une proportion supérieure à celle des français antivax, est opposé à la vaccination pour différentes raisons plus ou moins discutables. Ces personnes ont-elles des doutes sur l'efficacité des vaccins ou leur composition ?



- On s'aperçoit qu'avec des seringues micro-injection on peut récupérer jusqu'à 50 doses en fin de journée. Quelqu'un en a parlé et, l'Agence régionale de santé (ARS) informée, a interdit d'utiliser ces doses supplémentaires au prétexte que ce n'est pas prévu dans le protocole avec les laboratoires. Gaspiller en période de disette est-ce une bonne idée ? (voir la vidéo en fin de billet).
- Des patients testés négatifs en entrant à l'hôpital, pour des raisons autres que le Covid, se sont trouvés infectés pendant leur séjour et certains y sont morts. Est-ce acceptable ?
- On mobilise durant un week-end les personnels médicaux pour une opération de rattrapage vaccinal mais on ne reconduit pas l'opération. Était-elle inutile ?
- Avant et pendant les vacances de février, alors qu'il était encore temps de confiner partiellement, le président Macron a pris le pari, d'ailleurs salué par les médias, de ne rien faire. Trois semaines plus tard les hôpitaux de l'AP-HP étaient débordés. Pari perdu ! Mais vive les vacances !



- Le taux de personnes vaccinées nécessaire à l'immunité collective est aussi variable que le taux d'incidence en région parisienne. Il peut passer de 50 à 80 % selon le spécialiste interrogé. Qui seront les gens qui composeront les 20% d'épargnés si l'obligation de vaccination de toute la population ne

devient pas obligatoire ? Probablement des irréductibles gaulois qui ne vont plus au cinéma, qui n'aiment pas voyager à l'étranger et qui ne mangent que chez eux ? J'en connais. Si, si.

- Pour accélérer la vaccination, on envisage d'impliquer les pharmaciens. Pour ce faire on détourne les doses destinées aux médecins. Résultats, des prises de rendez-vous à annuler en cabinet. Et du boulot supplémentaire pour les secrétaires.
- A égalité de taux d'incidence (malades pour 100.000 habitants) à Nice, dans le Nord, le Pas de Calais et à Paris, on a décidé de confiner le week-end... Sauf à Paris. Il y a sans doute dans la capitale plus de gens susceptibles de râler.
- On décide d'interrompre la vaccination qui utilise le vaccin AstraZeneca. Les pharmaciens, à leur tour privés de doses, se voient dans l'obligation aussi d'annuler leurs rendez-vous. Ce n'est pas grave, un laborantin s'en chargera.
- Certains pays européens confinent pendant que d'autres déconfinent ou pire ne font rien ! (en Allemagne les écoles sont fermées). Je confirme, l'Europe des normes, de la finance et du commerce fonctionne parfaitement mais ce n'est pas le cas de celle de la Santé.
- Dimanche 14 mars 2021 le premier ministre affirme qu'il met toute sa confiance dans le vaccin AstraZeneca dont plusieurs pays européens ont pourtant interdit l'usage. Le 15, le président Macron annonce que la France, à son tour, suspend ce vaccin au nom du principe de précaution... et en attendant de connaître l'avis de l'Agence européenne du médicament. C'est qui le chef ?



- Après les variants anglais, sud-africain, brésilien, japonais et autres, un nouveau variant dénommé breton, a été identifié à Lannion (Côtes-d'Armor) sur des personnes testées... négatives ! Faudra-t-il inventer de nouveaux tests et de nouveaux vaccins à chaque apparition de virus mutants ?

Tant de cafouillages sont surprenants quand on connaît l'organisation

exemplaire de notre structure de santé. Mais apparemment le président Macron serait le seul à prendre des décisions. Ceci explique peut-être cela. Que Dieu guide ses choix !

<https://jean-de-pont-scorff.fr/wp-content/uploads/2021/03/Coup-de-gueule-de-JP-Hamaon-sur-LCI.mp4>

Photos : Internet – [www.heidi.news](http://www.heidi.news) – Santé publique – Youtube. Vidéo : LCI